LA ROTATIVE

Broglie Cathédrale Contades Finkwiller Gutenberg Kleber Krutenau Petite France Pontonniers Saint-Etienne Saint-Thomas

N°6
Année 2015
Gratuit

Le Journal de l'association Calme Gutenberg

STRASBOURG

Zone d'ombre sur le lobby de la nuit

La belle endormie ? Rue du Miroir, à proximité de l'établissement de nuit, le Live Club

Le **Syndicat National des Discothèques et Lieux de Loisirs** (SNDLL) n'y va pas avec le dos du tire-bouchon dans sa lettre aux adhérents.

« ***Alcoolémie et responsabilités :*** *Le SNDLL fait condamner le Préfet de Marseille qui a fermé, sans discussion, une discothèque parce qu'une cliente, alcoolisée, avait* ***remonté l'autoroute à contresens et tué 4 personnes****. La discothèque est ré-ouverte 48 heures après...* » *(Tribunal administratif de Marseille 05/08/2011).*

Une véritable réussite ! Et ce n'est pas tout…

« ***Ivresse et fermeture :*** *Le Tribunal annule la fermeture administrative de 3 mois prononcée contre une discothèque accusée d'avoir accueilli et servi des* ***clients en état d'ivresse manifeste*** » *(Tribunal Administratif de Châlons en Champagne, Ord. 16/12/2011).*

Tournée générale !

Et que dire de M. **Jacques Chomentowski**, représentant de l'**UMIH**, qui déclarait sans rire : « [les bars sont] *vus comme les solutions,* [et non] *plus comme les problèmes* » ?

Des solutions trouvées par le SNDLL ?

« *Le SNDLL est fier des succès remportés encore cette année pour toute la profession. C'est cela un vrai syndicat !* ».

Avec de tels résultats, il serait en effet inconscient de ne pas adhérer !

Dans la même veine, M. **Mathieu Cahn**, adjoint au Maire et responsable de la Charte de la vie nocturne déclarait sur France Info (13/08/2014) : « *Je suis convaincu que les avoir* [les bars] *dans la ville, parce que ce sont des lieux qui sont plus accessibles aux transports en commun,* [...] *ça contribue aussi à la sécurité des biens et des personnes. Moi, je préfère avoir quelques nuisances sonores nocturnes au centre ville de Strasbourg plutôt que des morts sur des arbres dans des routes* (sic) *parce que les boîtes seraient situées à l'extérieur de la ville* ».

Une déclaration qui a le mérite de reconnaître que certains excès de la fête mènent à l'irréparable.

Mais alors, quid des nombreux fêtards motorisés qui viennent de l'extérieur pour faire la fête à Strasbourg ?

Tant pis s'ils grimpent aux arbres sur le chemin du retour ? Le **Syndicat National des Discothèques et Lieux de Loisirs** sera toujours là pour défendre le lobby de la nuit. Les affaires sont les affaires et l'argent n'a pas d'odeur.

Source : Lettre de janvier 2012 signée par M. **Patrick Malvaes**, Président National du SNDLL.

Parler vrai

Un homme est mort à Strasbourg et cette mort aurait pu être évitée.

Depuis plus d'un an, Calme Gutenberg tire la sonnette d'alarme et signale des problèmes liés à l'exploitation du bar **Le Croque Bedaine**, rue du Puits. Le soir du drame, la Police a été appelée à deux reprises, preuve que la situation sur le terrain était à nouveau préoccupante. Enfin, le 4 décembre dernier, lors de la réunion de Sécurité et Tranquillité urbaine, notre association a interpellé M. **Robert Herrmann** en lui signalant à nouveau les dérapages récurrents du **Croque Bedaine**. Quelle a été la réponse de la Ville ? M. **Paul Meyer**, adjoint au Maire, a affirmé avoir « *constaté la bonne volonté de l'établissement* ». Autrement dit, la collectivité n'a pas tenu compte des remontées du terrain, n'a pris aucune mesure concrète et s'est contentée de la soi-disant « *bonne volonté de l'établissement* ». Ne serait-il pas temps d'arrêter cette hypocrisie ? **Jusqu'où nos responsables politiques seront-ils irresponsables** ? Combien de morts faudra-t-il encore pour que la collectivité prenne en compte la parole des riverains et s'attache à faire respecter la loi, afin d'éviter d'autres tragédies ?

Calme Gutenberg

Je souhaite adhérer et soutenir l'association Calme Gutenberg :

10 € adhésion individuelle 15 € adhésion couple

Nom : …… Prénom : ……
Adresse : ……
CP……..……Ville : ……...……...
Tel. ……... Port : ……..…….
Mail : ……..@ ……..…….

Une grille au Contades ? Suite de notre enquête sur la clôture des Parcs publics dans l'Eurométropole

Qualifiée de « *démago* » par M. **Robert Herrmann**, lors de la réunion de la commission de Tranquillité urbaine du 04/12/2014 à la CUS, la clôture des parcs est une solution que des communes de l'Eurométropole ont pourtant adoptée...

Après Schiltigheim (voir La Rotative n°4), la ville d'**Hoenheim** a, elle aussi, fermé ses squares en les dotant de grilles de 1,80 m de haut, minimum.

Ainsi, entre autres, le square du Guirbaden, le square des Hirondelles, le Terrain de l'Aventure et le square de la rue de la République ont été clôturés.

Un arrêté du Maire limite l'utilisation des parcs aux heures d'ouverture. Le franchissement des grilles pendant les heures de fermeture constitue donc une violation des sites. Si nécessaire, la Police intervient et verbalise.

Tout va mieux maintenant : plus de vandalisme, plus de squats.

Les riverains ont retrouvé la tranquillité la nuit et la Commune économise au long terme les coûts de Police et les frais causés par les dégradations.

C'est un agent ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) qui ouvre et ferme les accès au cours de sa ronde.

Heures d'ouverture :
9h-17h en hiver, 9h-21h30 en été.

Combien ça coûte ?

Environ 100 € HT le mètre linéaire
Hauteur des grilles : 1,80 m

Les bons maux du Docteur Feltz

« *Bien que cela ne fasse pas stricto sensu partie des compétences d'une mairie, Strasbourg se préoccupe de longue date de la santé de ses habitants* » pouvait-on lire dans les DNA du 10 avril 2015 au sujet de la mise en place des parcours de santé Vitaboucle. Le **Docteur Alexandre Feltz**, adjoint au Maire en charge de la Santé publique et environnementale déclare : [C'est la] *raison pour laquelle différentes initiatives incitent les habitants à « se bouger ».*

A ce stade, on frise l'hilarité !

Le 8 janvier 2015, les membres du **corps médical** de l'association Calme Gutenberg ont envoyé une lettre à l'attention du **Docteur Alexandre Feltz**. Ce courrier demandait la mise en place de mesures de prévention afin de protéger les populations exposées aux nuisances nocturnes et sollicitait un entretien avec l'élu.

Aucune réponse.

Certains élus ne devraient-ils pas « *se bouger* », eux aussi ?

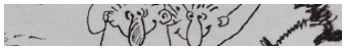

« ***Sanctionner les incivilités pas les festivités*** » clamait **Khaled Farah**, président de l'association « Actions citoyennes pour une vie nocturne à Strasbourg ». Fondateur du profil Facebook **Gutenberg Bruit** qui appelait à faire la peau aux habitants récalcitrants du centre ville, **Khaled Farah** lançait à grands renforts de médias la pétition « Gardons Strasbourg vivant » (sic). Le 09/10/2014, entouré par Messieurs **Franck Meunier** et **Jacques Chomentowski**, il était venu à la conférence organisée par l'AABV à la Bourse. **Khaled Farah** réapparaitra encore un peu plus tard à la conférence organisée par **Rue 89** sur la vie nocturne. **Khaled Farah,** l'homme de la nuit et du milieu politico-bistrotier, ancien animateur au **MJS**, a été condamné aux **assises** du Bas-Rhin à **3 ans de prison avec sursis** pour complicité de tentative d'homicide volontaire à l'encontre de sa sœur (DNA 21/05/2015).

Mise en boîte

Planète Martz

Pas contente Madame **Françoise Martz**, mais pas contente du tout.

A la réunion de la charte de la vie nocturne du 11/02/2015, le syndicaliste des limonadiers de l'**UMIH** a même conseillé à la proprio du **Bar Exils** de porter plainte contre l'association Calme Gutenberg.

Motif : un voisin a photographié le serveur de l'**Exils** en train de servir des clients au milieu de la rue de l'Ail.

La photo a été floutée et publiée sur le profil Face de Bock de l'association.

Porter plainte alors que l'on est pris la main dans le tonneau, c'est coton !

Chez **Discomar** (SARL) ça ne rigole plus !

Et que dire du « portier » qui passe ses nuits à pianoter sur son portable au lieu de gérer la clientèle devant l'établissement ?

Si maintenant l'**Exils** ne peut même plus disposer de l'espace public à sa guise... Où va-t-on ?

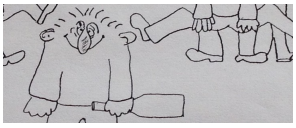

Réseau Vivre la Ville !

L'association Calme Gutenberg a contribué à la fondation du Réseau national « **Vivre la Ville !** ».

Le Réseau « **Vivre la Ville !** » est constitué de :

6 associations nationales, 24 associations parisiennes et 16 associations en régions dont **2 à Strasbourg.**

Le Réseau « **Vivre la Ville !** » a pour vocation de fédérer l'action d'associations qui souhaitent un modèle vivable et durable pour la ville : un espace public dans lequel il est possible de circuler sans entrave et **la reconnaissance du droit au repos dans son domicile.**

Plus d'informations sur : www.vivre-la-ville.fr

Les ultra – çons

Etre et avoir : mal à la grammaire

Pétés de thunes

Petro Sacoss Jan écrit sur le profil Facebook de l'association Calme Gutenberg (23/02/2015) :
« *bientôt ces personnes inutiles à la communautée* (sic) *urbaine* (*pétées de tunes* (sic) *qu'elles sont...*) *vont bientôt se plaindre des aveugles qui râclent* (sic) *le sol de leur canne unicolore pour trouver leur chemin (aveugles qui sont -soit dit en passant - sobres mais pas pour autant muet* - sic) ».

Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois ?

Encore un effort **Petro,** et vous tiendrez le même discours que l'adjoint **Jean-Jacques Gsell** sur les possédants de la Krutenau, « possédants », « pétés de thunes », qui, au motif d'être propriétaires, devraient accepter de ne pas pouvoir dormir la nuit.

Le chemin de croix

Du mercredi 1 er avril au dimanche 5 avril au matin, pendant 5 nuits consécutives... veillées pascales et privation de sommeil pour certains riverains du **Live Club**, rue du Miroir.

A chacun son calvaire.

Dialoguer avec les patrons de bar ?

Réaction toute en finesse de **Sébastien Wessler**, gérant du **Mudd Club**, sur le profil Facebook Calme Gutenberg, à propos des nuisances devant son établissement durant la nuit du 19/04/2015.

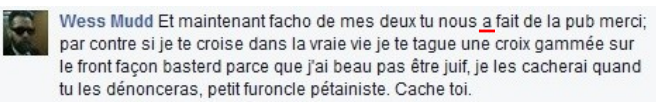

Gwiazdzinski : dormir c'est mourir ?

Découvrez l'association Calme Gutenberg sur Facebook , You Tube, Google+ ou Twitter